

SAISON 2020

Modalités de règlement (SAMEDI)

Tous les chèques doivent être libellés au nom de SAINT LAURENT NEIGE.

Le paiement des sorties se fait par chèque encaissé en début de chaque mois, pour une meilleure gestion de notre trésorerie et l'organisation de nos sorties.

Lors de la remise de votre dossier d'inscription au club, merci de préparer les règlements suivants, et de joindre l'intégralité des chèques demandés, soit 1 chèque pour la cotisation ; adulte ou jeune, en fonction de l'assurance choisie (loisir ou medium), découverte, famille ou compétition. Ce chèque sera encaissé courant du mois de décembre 2019, lors de la prise de la licence auprès de la FFS.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
11	1	7	4
18	8	14	
25		21	
		28	

- ✓ **1 chèque de 99 €**, encaissé le 11 Janvier 2020
JANVIER : Représentant les 3 sorties x 33 € (**JEUNE**)
- ✓ **1 chèque de 132 €**, encaissé le 11 Janvier 2020
JANVIER : Représentant les 3 sorties x 44 € (**ADULTE**)
- ✓ **1 chèque de 66 €**, encaissé le 1 février 2020
FEVRIER : Représentant 2 sorties x 33 € (**JEUNE**)
- ✓ **1 chèque de 88 €**, encaissé le 1 février 2020
FEVRIER : Représentant 2 sorties x 44 € (**ADULTE**)
- ✓ **1 chèque de 132 €**, encaissé le 7 mars 2020
MARS : Représentant 4 sorties x 33 € (**JEUNE**)
- ✓ **1 chèque de 176 €**, encaissé le 7 mars 2020
MARS : Représentant 4 sorties x 44 € (**ADULTE**)





SAISON 2020

Modalités de règlement (SAMEDI)


- ✓ **1 chèque de 33 €**, encaissé après le 01 Avril 2020 (Sortie réalisée si les conditions d'enneigement nous le permettent, sinon le chèque vous sera restitué)
AVRIL : Représentant 1 sortie x 33 € (**JEUNE**)
- ✓ **1 chèque de 44 €**, encaissé après le 01 Avril 2020
Sortie réalisée si les conditions d'enneigement nous le permettent, sinon le chèque vous sera restitué) AVRIL : Représentant 1 sortie x 44 € (**ADULTE**)
- ✓ **1 chèque de 10 €**, encaissable en fin de saison.
Représentant l'achat de la médaille ESF, qui vous sera remise en fin de saison, lors de notre Assemblée Générale.

Lors du règlement de la cotisation annuelle, l'adhérent indique les dates des sorties qu'il souhaite effectuer.

- L'annulation de la sortie se fera par **EMAIL** à : contact@saintlaurentneige.fr ou par **SMS** ou par **téléphone** au **06.11.83.36.30**, au plus tard, avant 20h00, le dimanche précédent la sortie.
- Toute absence non justifiée par un certificat médical et déclarée après 20 h le dimanche pour la sortie du mercredi suivant fera l'objet d'une retenue de 20 euros.

Aucune annulation et/ou participation ne sera prise en compte si elle est faite par tout autre moyen que ceux prévus ci-dessus.

Toutes sorties non effectuées, feront l'objet d'un remboursement par chèque bancaire, en fin de saison.



SAINT LAURENT NEIGE - B.P 68 - 06702 St Laurent du Var Cedex
Président Daniel : 06.11.83.36.30 (de 10h00 à 20h00)
contact@saintlaurentneige.fr
Site internet : www.saintlaurentneige.fr